



Un numéro unique



Un accueil unique



Un service relation client



Des horaires adaptés



**Des services ouverts
7j/7 et 24h/24**

**CH Clamart
Habitat**
Vous faciliter la vie



Nous joindre 24H/24 au 01 46 45 35 40

En dehors des horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique, le numéro unique vous met en relation avec le gardien d'astreinte de votre secteur pour le traitement des urgences.

Vous faciliter la vie

Clamart Habitat se veut toujours plus à votre écoute et à votre service. En 2018, un nouveau service de relation client est mis en place pour vous faciliter la vie. Au programme : la création d'un numéro de téléphone unique, d'un accueil unique, la mise en place de chargés de clientèle, une adaptation des horaires d'ouverture et une disponibilité des services 24h/24 avec le service d'astreinte. Cette amélioration de la qualité de service et de la relation avec les résidents est portée par la création d'une nouvelle charte graphique.

Un numéro unique



Pour faciliter la prise en charge de vos demandes, Clamart Habitat est joignable au **01 46 45 35 40** (prix d'un appel local). Un interlocuteur prend en charge votre demande quel que soit son objet. L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (sauf lundi 12h) et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h). En dehors de ces horaires, le numéro unique vous met en relation avec le gardien d'astreinte de votre secteur pour le traitement des urgences. Pour toutes autres demandes, vous avez la possibilité de laisser un message sur répondeur.

Un accueil unique



Pour mieux vous servir et répondre à vos questions, Clamart Habitat vous reçoit dans un lieu d'accueil unique, au 5 rue Paul-Vaillant-Couturier à Clamart. En toute confidentialité, vous y rencontrez du personnel qualifié qui vous accueille et vous guide dans toutes vos démarches. Clamart Habitat propose des horaires adaptés. L'accueil unique est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Un service relation client



Chaque résident est un client que nous devons satisfaire. Pour cela, Clamart Habitat met un chargé de clientèle à votre disposition. Il gère votre dossier, de la signature de votre contrat de location jusqu'à votre départ. Interlocuteur privilégié, il est à votre écoute, vous conseille et peut se déplacer à votre domicile si besoin.

Nous joindre 24h/24



Pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique, une astreinte gardien est joignable 7 jours sur 7 au **01 46 45 35 40**. L'astreinte intervient à votre demande pour la protection des biens et des personnes.

Avec le site Internet, www.clamart-habitat.fr, vous accédez à l'information et à l'actualité de votre bailleur de manière permanente. Vous pouvez formuler vos demandes en utilisant l'adresse électronique suivante : courrier@clamart-habitat.fr. Les courriels sont traités tous les jours et vous recevez pour chaque demande un avis de réception.

Votre gardien sur le terrain



Déchargé de la gestion des demandes des locataires, votre gardien va pouvoir mieux se concentrer sur ses missions d'entretien, de veille et d'intervention technique sur le patrimoine comme le contrôle des entreprises intervenant pour Clamart Habitat ou les petites réparations. Il reste à votre écoute dans une attitude bienveillante et courtoise pour toutes les questions du quotidien.



Une nouvelle identité graphique

Tous ces services mis en place en 2018 ont conduit l'Office à créer une nouvelle identité graphique qui correspond à son image. De plus, l'Office dépend dès ce début 2018 du Territoire Vallée Sud - Grand Paris. Ce transfert n'engendre aucun changement pour les résidents.